

JEUDI 21 AVRIL 2011



Conférence-Débat : " Affaires économiques et financières : que fait la justice ? "



MARDI 10 MAI A 18H00

AUDITORIUM MALRAUX - MANUFACTURE DES TABACS
UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

Aujourd'hui les médias semblent révéler une multiplication des affaires économiques et financières, auxquelles l'opinion publique manifeste une sensibilité toute particulière.

Pour cela, l'IEJ et Acteurs de l'économie organisent une conférence afin que, professionnels et étudiants partagent leurs avis et interrogations sur ces sujets.

Magistrats, acteurs économiques et universitaires tenteront donc, de répondre aux questions soulevées par l'actualité mais aussi par le public.

Les intervenants de cette conférence-débat seront :

- **Eric de Montgolfier**, procureur de Nice
- **Jean Peyrelevade**, économiste, ancien président du Crédit Lyonnais
- **Frédéric Maurel**, directeur Rhône-Alpes MAZARS
- **Franck Marmoz**, directeur de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Lyon, donnera le coup de marteau de départ et animera cette conférence - débat.

LES THEMES ABORDES

- Complexité et opacité exponentielles des « montages » économiques et financières, gouvernance internationale
- Les dispositifs financiers nationaux et européens
- L'imbrication des sphères politique et économique
- La formation et les outils des magistrats
- Le système capitaliste international
- L'éthique de l'économie et des affaires
- La pénalisation de la vie des affaires
- L'éthique de l'économie et des affaires

CONTACT PRESSE

France LAREDO | 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31 | france.laredo@univ-lyon3.fr



A propos de l'Institut d'Etudes Judiciaires de Lyon (IEJ)

L'Institut d'Etudes Judiciaires de Lyon a été créé en 1962 par le Doyen Jean Vincent.

Depuis 50 ans il contribue, au sein de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, à la fois à la formation des étudiants préparant les concours et examens d'accès aux professions juridiques et judiciaires et à la formation des professionnels.

Au sein de l'IEJ collaborent, sous la responsabilité du directeur et des directeurs adjoints, des représentants de toutes les professions du droit.

L'IEJ de Lyon appartient à l'Association nationale des IEJ dont la mission est de représenter les IEJ auprès des pouvoirs publics. Au plan régional, les IEJ de Lyon, Saint-Etienne, Chambéry et Grenoble travaillent pour améliorer leurs pratiques et coordonner leurs actions.

L'IEJ de Lyon, c'est aujourd'hui, 650 étudiants, 73 enseignants, 2 300 heures de cours par année universitaire mais surtout, chaque année, environ 130 étudiants qui entrent dans la vie professionnelle.



Il est organisé autour de 4 pôles :

- le métier d'avocat
- les métiers en juridiction
- les métiers de la sécurité
- la protection judiciaire de la jeunesse et l'administration pénitentiaire.

Dans sa mission de former aux métiers de la justice et sécurité, l'IEJ met tout en place pour donner à ses étudiants les opportunités de réussir. Des colloques aux conférences-débats, l'IEJ renforce ses formations et entretient un réel lien entre les professionnels et les étudiants.

LES CHIFFRES CLÉS

- 650 étudiants
- 73 enseignants
- 3 colloques annuels
- 3 mois de stages annuels pour les Masters
- 8 formations

Dans un souci d'accessibilité à l'information pour tous, l'IEJ et l'Université Lyon 3, proposent une retransmission, en direct, de la conférence dans l'amphithéâtre M pour les étudiants et une retransmission en direct sur le net.

CONTACT

Franck MARMOZ

Directeur de l'IEJ

franck.marmoz@univ-lyon3.fr
06 61 71 63 97